



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°122/2026

### ***Coopération RDC-Angola : Le VPM Mukoko Samba en mission aux postes frontaliers du Kongo Central pour accélérer les échanges commerciaux***

Dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions issues du troisième Forum économique entre la République démocratique du Congo et l'Angola, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba, a effectué, le lundi 27 avril 2026, une visite de travail dans plusieurs postes frontaliers de la province du Kongo Central.

Cette mission l'a conduit successivement au poste frontalier de Noki, situé dans le quartier d'Ango-Ango à Matadi, au port de la Société Congolaise de Port et de Pêche (SOCOPPE), puis au poste frontalier de Lufu.

Accompagné du Vice-Gouverneur du Kongo Central, Prospère Ntela Ntambidila, et du Directeur provincial de la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA), Alain Tenday Lupumba, le Vice-Premier Ministre a visité le poste frontalier de Noki, situé à proximité du camp de la force navale, afin de s'enquérir des réalités transfrontalières auxquelles font face les agents de douane ainsi que les opérateurs économiques.

À Matadi, il s'est ensuite rendu au port de la SOCOPPE, l'un des deux grands ports de la ville, disposant d'une capacité d'accueil de deux navires. Autrefois, cette infrastructure jouait un rôle important dans l'approvisionnement en grandes quantités de poissons.

Au poste frontalier de Lufu, le Ministre de l'Économie nationale s'est entretenu avec tous les services membres de l'ordre opérationnel œuvrant à la frontière avant de poursuivre les échanges avec les autorités angolaises, où il a été reçu par le Vice-Gouverneur de la province du Zaïre, Ângela Maria Botelho de Carvalho Diogo.

À cette occasion, Daniel Mukoko Samba a indiqué qu'une feuille de route convenue avec le gouvernement angolais permettra de concrétiser les engagements pris conjointement, notamment en matière de simplification du commerce transfrontalier, d'harmonisation des procédures douanières et des systèmes de paiement, afin de faciliter les transactions financières entre les opérateurs économiques des deux pays, tout en luttant contre la contrebande et les pratiques informelles.

Le Vice-Premier Ministre a également rappelé que la République démocratique du Congo partage avec l'Angola une longue frontière couvrant six provinces, soulignant ainsi l'importance stratégique de la coopération bilatérale pour le développement économique et la fluidité des échanges commerciaux.

La mission s'est achevée par une séance d'échanges avec l'Association des déclarants en douane, au cours de laquelle le Vice-Premier Ministre a exhorté ses membres à assumer pleinement leur part de responsabilité à travers le respect du civisme fiscal.

**Fait à Mbanza-Ngungu le 27 avril 2026**

**Cellule de communication**